

Composition des Commissions de réorientation

Année universitaire 2025-2026

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université de Tours ;
- VU** la délibération n°2023-100 du Conseil d'Administration de l'Université de Tours du 20 novembre 2023 sur la procédure de réorientation en fin de premier semestre ;
- VU** la délibération n°2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant élection de Philippe Roingeard en qualité de Président ;
- VU** les propositions du Directeur de l'IAE Tours Val de Loire ;

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des compositions de réorientation

Les demandes de réorientation en fin de premier semestre pour les étudiants de 1^{ère} année de licence pour l'année universitaire 2025-2026 sont examinées par des commissions composées des personnes désignées ci-après :

MENTION GESTION

Parcours Sciences de gestion

Président·e : DAVID Mickael
Membres : DESMURS Anna
VAZIRI Tannaz
VERGER Yoann

Article 2.

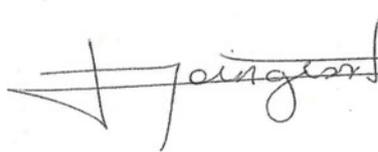
Le présent arrêté fait l'objet d'un affichage et d'une publication sur le site internet de l'université.

Article 3.

Le Directeur général des services est responsable l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 3 septembre 2025

Le Président de l'Université


Philippe ROINGEARD

